

La monstruosité du jugement

Le songe d'Eichmann de Michel Onfray. Galilée, 2009

Alexandre St-Onge

Numéro 233, juillet–août 2010

Théâtres de la cruauté : du jamais vu

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/61923ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Spirale magazine culturel inc.

ISSN

0225-9044 (imprimé)

1923-3213 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

St-Onge, A. (2010). La monstruosité du jugement / *Le songe d'Eichmann* de Michel Onfray. Galilée, 2009. *Spirale*, (233), 36–38.

enfant, j'ai appris le créole quand j'avais sept ou huit ans, et je n'ai jamais bien parlé », rappelle Bérard. Bien qu'elle dise compenser en faisant appel à des métaphores et à d'autres stratégies, elle admet que, pour elle, « [c]e n'est pas vraiment une urgence de parler créole ». Ainsi, il faut souligner que, par sa langue française châtiée, *Comme deux frères* s'adresse d'emblée à un public francophone international malgré sa création locale.

CONDÉ LA CRUELLE

La cruauté de Jeff est, à l'instar de celle de Condé, déjà appelée « politiquement incorrecte » et irrévérencieuse. Les critiques ne l'ont jamais appelée cruelle et ont souvent hésité à souligner la morsure de son ironie : on cherchait partout, en Guadeloupe, en Afrique ou dans la banlieue parisienne, une lueur d'espoir apte à rassurer. On s'est raccroché aux traces d'un humanisme menacé de toutes parts, à quelques rares personnages dont l'humanité ne faisait presque aucun doute ou à des signes prometteurs à la fin de romans autrement pessimistes. La vieille rengaine des problèmes sociaux dont se tissent tous les romans de Condé meuble aussi ce dialogue de sourds où Jeff et Grégoire ressassent leurs souvenirs des injustices subies aux mains de leurs mères et de leurs maîtres, ou par leurs mères aux mains de leurs amants ; ils se sont unis pour

résister au mal, mais c'était peine perdue : « On nous a renvoyés des mêmes écoles, les unes après les autres. Moi, j'étais renvoyé pour violence et bagarres. En 5^e, j'ai crevé l'œil d'un garçon. Toi [Jeff], parce que tu étais mythomane. » Grégoire reprend ainsi le leitmotiv de *La vie scélérate*, c'est-à-dire celui de l'écrivain incompris en Guadeloupe : « Grégoire : On lui dira, à l'avocat. C'est une circonstance ça. On t'a traité de rêveur, on t'a traité de menteur, alors que tu avais un don : écrivain ! / Jeff : ... / Grégoire : Oui, Monsieur l'avocat : écrivain ! Il était l'écrivain dont ce foutu pays a grand besoin. Ne rigolez pas, Monsieur l'avocat, c'est la vérité. »

Cette fois, l'ironie est tranchante et inflexible. L'écrivaine rit cruellement de cette notion de la vie qu'elle a elle-même exprimée dans plusieurs de ses romans. Le texte n'accorde aucun espoir : ces deux hommes sont les deux condamnés d'avance. L'ultime ironie serait alors que le théâtre de la cruauté nous réserve une surprise, celle de nous renvoyer à notre propre humanité en désarroi. Pour Condé, la vie est tout de suite qualifiée de *scélérate*, elle brûle en nous comme nous brûlons pour elle, tout en rageant contre elle et en l'injuriant afin de continuer à la sentir s'acharner contre nous pendant que, cloués dans le refus, on s'exclame avec Grégoire, « *Chienne ! Chienne de vie !* ». †

1. [www.fxgparisaraibe.over-blog.com/article-11993591.html]

La monstruosité du jugement

DOSSIER 

PAR ALEXANDRE ST-ONGE

LE SONGE D'EICHMANN de Michel Onfray
Galilée, 2009.

Le *songe d'Eichmann* de Michel Onfray est une pièce de théâtre mettant en scène Eichmann, Kant et Nietzsche qui traite de l'application de la philosophie kantienne par le célèbre criminel de guerre nazi. L'association entre nazisme et philosophie kantienne peut sembler étrange, mais Onfray expose clairement sa thèse dans le court avant-propos de cette pièce, « Un kantien chez les nazis » : « *L'absence dans l'œuvre complète de Kant d'un droit éthique et politique à désobéir ne fournit-elle pas la clé de ce couple*

infernal : un kantien nazi. » Lors de son procès en Israël, Eichmann insiste sur l'idée qu'il n'a fait qu'obéir aux ordres de ses supérieurs en appliquant la logique de l'impératif catégorique kantien : « *Agis de telle sorte que la maxime de ta volonté puisse en même temps toujours valoir comme principe d'une législation universelle* » (*Critique de la raison pratique*). Ce livre de Michel Onfray constitue en quelque sorte une réponse au texte *Eichmann à Jérusalem. Rapport sur la banalité du mal* de Hanna Arendt dans lequel elle

affirme qu'Eichmann n'aurait pas compris la philosophie d'Emmanuel Kant.

Arendt écrit que le criminel de guerre donne tout de même « *une définition approximative, mais correcte, de l'impératif catégorique* ». Elle lui reproche cependant de ne pas tenir compte du fait que, dans la morale kantienne, la faculté de jugement face à une situation donnée est d'une importance capitale et qu'elle ne permet pas à un être humain d'obéir aveuglément à ce qui lui est demandé. Selon Onfray, l'auteure se trompe doublement étant donné que la lecture d'Eichmann de l'impératif catégorique n'est pas aussi approximative qu'elle le soutient et surtout parce que la philosophie kantienne ne permet pas à un sujet de désobéir. Évoquant le texte de Kant, *Réponse à la question* : « *Qu'est-ce que les lumières ?* », le philosophe écrit : « *il serait dangereux qu'un officier, à qui un ordre a été donné par son supérieur, voulût raisonner dans son service sur l'opportunité ou l'utilité de cet ordre; il doit obéir.* » Ainsi, Eichmann aurait agi conformément à l'avis de Kant puisqu'il était malgré tout tenu d'obéir.

Comme l'indique son titre, le livre de Hanna Arendt porte sur la banalité du mal et tente de démontrer à quel point l'obéissance aveugle, voire l'inconscience, dont a fait preuve Eichmann a malgré tout fait de lui l'un des plus célèbres criminels de guerre de l'histoire. Dans son rapport, Arendt insiste sur ce qu'elle nomme « *l'absence de pensée* » d'Eichmann et sur la banalité de sa personnalité. Eichmann n'était en effet ni fou ni pervers et Arendt écrit bien qu'il n'avait rien d'un monstre. Toutefois, cette « *absence de pensée* » chez Eichmann ne s'avère pas aussi flagrante aux yeux de Michel Onfray qui, par son analyse, cherche à démontrer que la lecture de Kant par Eichmann n'est pas forcément erronée et qu'ainsi l'application de cette pensée, valorisant pourtant la paix perpétuelle et la justice, peut se révéler monstrueuse.

Ce n'est pas par hasard que cette phrase de Nietzsche est placée en exergue du livre d'Onfray : « *l'impératif catégorique a un relent de cruauté* » (Nietzsche, *Généalogie de la morale*). Pour Nietzsche, la philosophie kantienne valorise tellement le monde des idées qu'elle constitue en quelque sorte une négation de l'expérience vivante. À travers la vie se déploie sans cesse de l'insaisissable qui vient profondément nier ce que les êtres humains croient être vrai, juste, bon, etc. Dans la pièce de théâtre d'Onfray, Eichmann répond à Kant que cette volonté de construire une paix universelle avec le droit est certes vertueuse, mais qu'elle n'est valable qu'en temps de paix : « *C'est un luxe, la paix, pour la morale et les moralistes qui font du droit. Mais comment faire en temps de guerre ?* » Il est toujours possible de s'opposer à la guerre par principe, ce qui n'empêche pas les guerres d'éclater. Des événements monstrueux viennent

sans cesse nous placer en face de nos limites à saisir la vie. Négocier avec ce qui arrive est inévitable, même si cela vient ébranler toutes nos certitudes.

D'ailleurs, en ce qui a trait à la banalité de la personnalité d'Eichmann et à son aspect peu monstrueux soulevés par Hanna Arendt, il est à noter que si un monstre réfère par définition à une réalité extraordinaire et qu'il montre quelque chose qui excède le monde et ses normes, il reste que la manifestation du monstrueux est toujours latente derrière la banalité. L'insaisissable demeure sous l'apparente stabilité des choses. Si le monstre se montre comme

Lors de son procès en Israël, Eichmann insiste sur l'idée qu'il n'a fait qu'obéir aux ordres de ses supérieurs en appliquant la logique de l'impératif catégorique kantien...

caché, c'est pour être ce signe impensable qui force la pensée à affronter ses limites afin de l'ouvrir à son altérité constitutive. De cette façon, « *la terrible, l'indicible, l'impensable* banalité du mal », dont nous parle Onfray, en référence à Arendt, fait écho à une certaine banalité du monstrueux qui révèle la possibilité de l'impossible.

Cette possibilité qu'exacerbe le monstre est une rupture dans le cours normal des choses et ne peut ainsi être anticipée. Le caractère événementiel du monstrueux renvoie à son imprévisibilité, mais aussi tout simplement à ce qui arrive, ce « *qui* » étant toujours quelque chose d'autre venant remettre en question le confort du chez-soi. La possibilité de l'impossible réfère à celle de « *ne pas pouvoir* » juger, ou du moins de ne pas savoir quoi faire ou quoi penser devant certains événements. Il est tout de même possible de négocier avec cette altérité qui arrive et de réagir en toute ouverture à la fragilité des événements. Cette fragilité occupe d'ailleurs une place centrale dans les travaux d'Hanna Arendt sur l'espace public, lequel représente pour elle un lieu fragile puisqu'il est exposé à l'émergence de nouveaux événements sur lesquels nous n'avons pas d'emprise. L'être humain ne domine pas l'histoire, tissée d'événements qu'il ne peut pas toujours maîtriser, mais il doit demeurer sensible à ce qui advient et aux nouvelles possibilités qui s'annoncent à travers ces événements. Arendt souligne toutefois l'importance de recourir à la pensée et d'utiliser sa faculté de jugement afin de discerner le beau du mal dans le jaillissement événementiel qui fragilise l'espace public.

À l'instar de ce qui est énoncé plus tôt, c'est cette absence de jugement, voire cette « absence de pensée », que Arendt reproche à Eichmann et qui selon elle génère la banalité du mal. Toutefois, à quelle faculté de jugement Hanna Arendt fait-elle référence ? Comme le rappelle Onfray, du jugement analytique et synthétique au jugement d'expérience en

par jugement, mais par combat qui n'implique aucun jugement [...] Ce qui nous gênait, c'était qu'en renonçant au jugement nous avions l'impression de nous priver de tout moyen de faire des différences entre existants, entre mode d'existence, comme si tout se valait dès lors. Mais n'est-ce pas plutôt le jugement qui suppose des critères préexistants (valeurs supérieures), et préexistants de tout temps (à l'infini du temps), de telle manière qu'il ne peut appréhender ce qu'il y a de nouveau dans un existant, ni même pressentir la création d'un mode d'existence ? »

L'insaisissable demeure sous l'apparente stabilité des choses. Si le monstre se montre comme caché, c'est pour être ce signe impensable qui force la pensée à affronter ses limites afin de l'ouvrir à son altérité constitutive. De cette façon, « la terrible, l'indicible, l'impensable banalité du mal », dont nous parle Onfray, en référence à Arendt, fait écho à une certaine banalité du monstrueux qui révèle la possibilité de l'impossible.

passant par le jugement catégorique, le concept de jugement est abordé sous plusieurs angles au sein des trois critiques kantienne, « à moins qu'il ne s'agisse de la bête faculté de soumettre un fait au régime courant de la raison ou de la conscience ». Si tel est le cas, la conscience d'un kantien demeure tranquille tant qu'elle obéit à la loi, et ce, parce qu'elle est précisément la loi. Michel Onfray affirme à ce propos qu'il existe chez Kant un amour de la forme de la loi par-delà son contenu ; c'est pourquoi l'être humain ne devrait jamais se rebeller contre celle-ci même s'il juge son contenu inintéressant, voire monstrueux. Cette question du jugement si chère à Arendt peut elle aussi se révéler monstrueuse dans la mesure où l'autorité d'un jugement, en tant que sentence par rapport à un événement donné, risque de condamner ce « qui », étranger et insaisissable, pouvant advenir à travers l'expérience vivante.

Comme l'écrit Gilles Deleuze dans son court texte « Pour en finir avec le jugement » (dans *Critiques et clinique*, 1993, Minuit), Nietzsche (troisième personnage du *Songe d'Eichmann*) dénonce constamment « cette prétention de "juger" la vie au nom de valeurs supérieures ». Selon Deleuze, on trouve chez Nietzsche, avant même Artaud, cette vision du corps en devenir comme un corps intensif (corps sans organes artaudien) pouvant affecter et être affecté, mais qui se maintient investi pourrait s'agir et dans un combat tout en essayant d'échapper au jugement. Ainsi, il pourrait s'agir pour Deleuze de remplacer le jugement par le combat perpétuel. « Personne ne se développe

La vie, qui est une épreuve physique de même qu'une expérimentation située à l'opposé du jugement, toujours selon Deleuze, constitue aussi une épreuve monstrueuse. Cet aspect monstrueux de la vie n'est pas péjoratif, mais plutôt relativement banal puisqu'il s'agit seulement d'admettre que nous ne saisissons pas tout ce qui arrive et que des monstres cohabitent avec nos jugements quotidiens et peuvent ainsi venir semer

le doute en nous. Par contre, si le jugement condamne parfois, il demeure que les êtres humains sont aussi condamnés à juger. Il est cependant toujours possible de se maintenir dans une position de combat perpétuel face à notre faculté de jugement afin que celle-ci ne devienne pas une position inhospitalière devant ce que la vie nous réserve. Il s'agit alors d'expérimenter cette épreuve qu'est la vie et de nuancer constamment nos jugements afin de demeurer à l'écoute des occurrences que nous devons affronter pour mieux les accueillir en toute hospitalité.

Toutefois, il est essentiel de réagir à ces occurrences et d'y faire face. Faire preuve d'hospitalité devant ce qui advient à travers l'expérience vivante donne lieu à une position d'ouverture confuse et de négociation ambiguë, ce qui ne constitue surtout pas une loi ou une règle de conduite, car, s'il en était ainsi, il faudrait justement lui désobéir pour revenir au texte de Michel Onfray. La philosophie kantienne, aussi riche et complexe soit-elle, est tout de même problématique quant à sa volonté d'assagir la monstruosité latente du réel par le biais de la suprématie de la pensée. Kant semble en effet vénérer le monde des idées presque au détriment de la vie et de ce « qui » s'y produit, et en effet rien dans sa philosophie ne permet aux êtres humains de désobéir face à l'arbitraire. Ainsi, Onfray démontre bien qu'Eichmann n'a peut-être pas eu tort d'utiliser sa lecture de la philosophie d'Emmanuel Kant pour justifier les monstruosité qu'il a engendrées. †